



Stéréotypes, interculturel et variation dans la prononciation du FLE par des locuteurs algériens

Dr. Rjma Ben Khelil * *

Université Mohamed Boudiaf - M'sila, (Algeria)

Rjma.benkhelil@univ-msila.dz

Résumé:	Article info
<i>Toute langue vivante se montre et s'actualise d'abord via sa prononciation. Basée sur la perception tant que sur la production, la prononciation constitue la première étape de l'enseignement/apprentissage de la langue (surtout étrangère). D'ailleurs la perception de la langue étrangère, en général, et de sa matière phonétique en particulier dépend de celle de la langue maternelle de l'apprenant. Ceci dit, les</i>	<i>Received</i> 25/04/2021 <i>Accepted</i> 05/06/2021
	<u>Keyword:</u> ✓ <i>prononciation</i> ✓ <i>intercultural</i> ✓ <i>-variation-</i> <i>stéréotype-</i> ✓ <i>FLE</i>

* auteur correspondant

apprenants d'une langue étrangère, surtout ceux débutants, ont tendance à recevoir le système phonétique de la langue étrangère à travers celui de leur langue maternelle. En d'autres termes, ils reçoivent les unités phoniques de la langue étrangère en se référant à celles de la première langue acquise (d'où la notion de crible phonologique initiée par Polivanov puis expliquée par Troubetskoi) ce qui conditionne la qualité de leur articulation puisque : « la langue maternelle est décrite comme le premier paramètre conditionnant la performance en prononciation d'une langue étrangère¹ ». Dans le présent article, nous allons parler du rôle de la prononciation dans le processus d'enseignement/apprentissage du FLE, la variabilité ou la variation dans les productions orales de LE, l'articulation langue/culture ainsi que les notions d'interculturel et de stéréotype dans le domaine de la langue orale du FLE.

1. Introduction

La structure phonique de la langue est l'objet d'étude de deux domaines intimement liés : la phonétique et la phonologie. La première envisage les unités concrètes composant la langue dans leur dimension articulatoire, acoustique et perceptive ainsi que les phénomènes de coarticulation entre les sons ; alors que la seconde s'intéresse aux unités fonctionnelles (ou phonèmes), unités

distinctives de deuxième articulation dotées d'une forme et dépourvues de sens. La phonologie, de sa part, étudie les unités phoniques de la langue en relation avec le système linguistique mais elle étudie également les aspects suprasegmentaux qui accompagnent tout message oral tels que l'intonation, l'accent, le rythme...

Régie par ces deux sciences, la prononciation concerne la réalisation et la perception des sons ainsi que la prosodie car on ne peut articuler les sons sans accent, par exemple, sans intonation ou même sans émotion. Donc, la prononciation inclut les phénomènes segmentaux mais aussi ceux suprasegmentaux puisqu'ils sont indissociables de l'articulation. D'ailleurs, dans tout travail de correction phonétique, M. Billières² parle de trois niveaux ou « paliers » de correction :

- Palier 1 : des voyelles et des consonnes ;
- Palier 2 : de la prosodie ; et
- Palier 3 : de la posturo-mimo-gestuelle

Les praticiens de correction phonétique se sont toujours intéressés au premier palier en négligeant les deux autres qui sont aussi et beaucoup plus importants que le premier puisqu'ils sont également porteurs de sens.

La compétence phonétique/phonologique : cette compétence qui touche à la personne

La prononciation représente la composante primordiale de la compétence communicative : « la prononciation est un aspect essentiel de la compétence communicative de tout locuteur (natif ou non natif), à la fois pour des raisons d'intelligibilité ou de compréhensibilité, mais aussi en raison de la dimension identitaire, à la fois individuelle et sociale, qu'elle comporte et qui affecte toute forme de communication orale³ ».

Parlant de la compétence phonétique, elle fait partie de la compétence communicative qui assure la communication et l'interaction entre les individus. Il s'agit d'une compétence physique recouvrant à la fois la production et la perception.

Cette compétence physique s'aperçoit directement et une erreur de prononciation est plus apparente et plus perceptible qu'une erreur de grammaire ou de conjugaison. Pire encore, la remarque sur la prononciation peut paraître plus personnelle, comme le pense B. Lauret⁴. Quant à la compétence phonologique, qui est plus exhaustive que celle phonétique, elle : « suppose une connaissance de la perception et de la production et une aptitude à produire les unités sonores de la langue (phonèmes) et leur réalisation dans des

contextes particuliers (allophones), les traits phonétiques qui distinguent les phonèmes (traits distinctifs tels que, par exemple, sonorité, nasalité, occlusion, labialité), la composition phonétique des mots (structure syllabique, séquence des phonèmes, accentuation des mots, tons, assimilation, allongements), la prosodie ou phonétique de la phrase (accentuation et rythme de la phrase, intonation) » selon la définition des auteurs du CECR⁵.

Voilà ce qu'un sujet francophone doit maîtriser pour prononcer correctement cette langue étrangère en y ajoutant la compétence orthoépique, compétence qui concerne la norme ou les règles gérant la bonne prononciation de la langue.

D'une part, apprendre la prononciation d'une langue ou apprendre une nouvelle prononciation signifie apprendre de nouveaux comportements et attitudes qui ne nous appartiennent pas. B. Lauret⁶ parle d'« un jeu narcissique » ou jeu vocal car on commence à imiter quelqu'un d'autre et on se donne à fonds. Cette acquisition des patrons sonores d'une langue dépend des sujets parlants : de leur compétence ainsi que de leur personnalité car ce processus demande une certaine souplesse de la part de l'apprenant. On parle, à fortiori, de souplesse de l'égo ou de « perméabilité de l'égo » pour reprendre les termes de B. Lauret.

D'autre part, accepter de prononcer de nouveaux sons qui relèvent d'une autre langue, à une autre nation, à une autre communauté ou à une autre culture plus ou moins différentes des nôtres signifie tout simplement accepter l'Autre avec toutes ses différences.

Pourtant, il est presque impossible, pour un apprenant, d'avoir une prononciation semblable à celle des natifs. Un francophone non natif sera facilement identifié par les natifs par son accent si ce n'est par son articulation particulière des voyelles et des consonnes françaises. A ce sujet, J-P. Robert annonce qu' : « il est très difficile, pour un apprenant, d'échapper à ces phénomènes d'interférences, et un bilingue, même parfait, laisse parfois échapper une erreur de prononciation ou de syntaxe qui trahit un recours aussi ponctuel que naturel à sa langue maternelle⁷ ». Donc, il ne s'agit pas vraiment d'erreur mais d'interférence c'est-à-dire ce recours légitime et naturel à la langue maternelle. Ensuite, « la langue maternelle est décrite comme le premier paramètre conditionnant la performance en prononciation d'une langue étrangère⁸ », ce qui montre que l'interférence n'a pas toujours cet aspect négatif du fait qu'elle soit inévitable.

D'après P. Léon, les patrons sonores de la langue ou ce qu'il appelle « les symbolismes sonores » auront des fonctions

identificatrices qui concernent le sujet énonciateur. Ce dernier va, inconsciemment, produire un énoncé contenant des indices sémiotiques (relatifs à son état psychologique ou physiologique) à côté des indices linguistiques (qui connotent l'appartenance du sujet énonciateur à tel ou tel dialecte ou sociolecte)⁹.

Cependant, une remarque sur la prononciation, surtout si cette dernière est défectueuse, peut sembler plus personnelle, affirme B. Lauret¹⁰. On juge généralement une personne selon sa manière de s'habiller, sa démarche, ses gestes mais aussi et également selon sa façon de parler, les mots qu'elle utilise et sa prononciation ou son style sonore. Donc, une erreur phonétique de la part du locuteur peut être un élément déclencheur de l'apparition des préjugés défavorables de la part de l'interlocuteur vis-à-vis du sujet parlant. En se basant sur sa perception qui reste individuelle, l'auditeur ou l'interlocuteur va juger l'émetteur d'une manière aléatoire alors que la compétence phonétique et/ou phonologique n'est qu'une composante de la compétence communicative parmi d'autres !

La variation en matière de phonétique :

Quiconque parmi nous sait que l'articulation des unités sonores par les individus varie selon plusieurs éléments comme : le sexe, l'âge, la situation... ainsi que l'environnement phonétique qui influe sur

l'articulation des voyelles et des consonnes. Ce qui n'empêche que les interlocuteurs parviennent à se comprendre puisqu'ils partagent certains éléments linguistiques leur permettant de se faire comprendre.

Nous nous intéressons à la variation phonique dans la mesure où elle dispose d'éléments identificateurs sur le locuteur et elle produit une réaction ou un effet sur l'auditeur. Ce dernier, en se basant sur sa perception aura affaire à juger son locuteur selon sa manière d'articuler la langue étrangère. Si on parle de prononciation ou articulation, on vise toutes les unités sonores y compris les unités prosodiques dont l'accent qui constitue le premier élément révélateur de l'identité de l'individu, la couche sociale à laquelle il appartient, son niveau intellectuel (des fois) ainsi que sa langue (maternelle ou première).

Du point de vue sociolinguistique, et selon la vision de W. Labov, la variation en général dépend du contexte géographique et socio interactionnel ainsi que sur le contexte socioculturel. Chaque individu a un usage particulier de la langue (qui est un système de signes vocaux dont l'individu dispose à l'intérieur d'un même groupe social) d'où la notion de parole telle qu'elle a été définie par De Saussure comme « acte de volonté individuel ».

De plus, « la trace du sujet émetteur, affirme P. Léon, est la plupart du temps, beaucoup plus marquée par les caractéristiques physiologiques et l'appartenance dialectale et sociale et par le fait que la vive voix est presque toujours en situation d'interaction communicative ¹¹». On dit que « l'oral est soumis à la variation » parce qu'il n'existe pas un modèle de prononciation unique puisque les variantes en sont plusieurs et l'articulation des voyelles et des consonnes peut être modifiée par plusieurs facteurs.

Par contre, il existe des modèles de production et de perception « à imiter » sachant que la variation aura toujours lieu. Cette petite marge de subjectivité, en matière de prononciation, est inéluctable puisqu'indissociable du sujet parlant qui est d'abord un sujet social plus ou moins différent des autres. D'ailleurs, « le français standard envisagé comme norme de référence géographique et sociale absolue, n'existe pas » comme le pensent S. Detey et C. Lyche¹². Ces derniers parlent plutôt d'un « modèle de référence » qui « peut servir d'étalon pour les descriptions des usages réels et des normes locales, ainsi que de support pédagogique à l'enseignement/apprentissage de la prononciation du français dans sa variation ¹³». Il s'agit des trois normes : objective, prescriptive et subjective. La première décrit les tendances moyennes des usages

linguistiques attestés, la deuxième ayant relation avec ce qui est autorisé et jugé comme « correct » par les autorités sociales alors que la dernière concerne ce que chaque individu perçoit et se présente comme étant socialement valorisé¹⁴.

Donc, on s'intéresse à l'aspect phonique de la langue pour assurer la transmission et le décodage du message oral, d'un côté, mais aussi et surtout pour identifier certains traits ayant relation avec le locuteur en tant qu'être social comme sa communauté linguistique et sa culture. La réalisation du sujet parlant, enfin, dispose d'éléments phoniques révélateurs de l'identité du sujet parlant.

Qu'il s'agisse de langue maternelle ou de langue étrangère, les variables sont omniprésentes pour diverses raisons et elles véhiculent des sens, des représentations et même des stéréotypes différents. Nous avons tous, en tant qu'Algériens francophones¹⁵, des préjugés vis-à-vis du sujet parlant juste par rapport à son articulation du français. Autrement dit, toute production aura des effets sur l'interlocuteur. Ce jugement est basé sur la production de la langue étrangère de la part du locuteur ainsi que sur la perception de la langue étrangère de la part des interlocuteurs. Alors, de façon intuitive, les individus se mettent à construire des stéréotypes favorables ou défavorables envers le(s) sujet(s) parlant(s). En

d'autres termes, ils peuvent surestimer le locuteur (phonateur) qui articule parfaitement les sons de la langue étrangère et vice-versa lorsqu'ils sont « vexés » après l'avoir écouté.

Stéréotypes et perception des sons de LE :

Le stéréotype, dans ce cas, signifie les idées et les préjugés qu'auront les interlocuteurs sur le locuteur en se basant sur la perception auditive. Autrement dit, nos représentations exercent une influence sur notre perception et les stéréotypes jouent un rôle déterminant dans notre manière de percevoir le monde qui nous entoure.

Pourquoi parle-t-on de stéréotype ?

D'un côté, des comportements identiques peuvent être perçus et interprétés différemment en fonction des représentations stéréotypiques de genre ou de race que l'auditeur (l'observateur) va projeter sur le phonateur (l'observé). Cette perception se réalise en direct et elle dépend des attentes et des valeurs du récepteur.

D'un autre côté, la production des unités distinctives de la langue étrangère est soumise à des évaluations sociales et individuelles qui sont plus ou moins relatives voire subjectives puisque plusieurs études ont montré que les sons sont perçus différemment selon plusieurs facteurs.

Par ailleurs, notre vie est remplie de stéréotypes dont on est des fois l'émetteur ou la victime. Il existe des stéréotypes liés à une nation ou à une langue : « l'italien et l'anglais sont deux langues connues par leur musicalité », « l'allemand est une langue précise », « l'espagnol est considéré comme une langue noble », « le français est une langue subtile », « l'italien est une langue harmonieuse »...

Basées sur des expériences et des jugements personnels c'est-à-dire non fondés, ces stéréotypes vont, malheureusement gérer notre évaluation et notre jugement et par conséquent notre conduite et réaction vis-à-vis des autres.

Notion d'interculturel et la prononciation du FLE :

Il est reconnu que la langue et la culture sont inséparables parce qu'il est impossible d'enlever à la langue son caractère culturel comme le pense J-P Robert car « parler une langue, c'est connaître une culture ». Le terme de culture, signifiant : « le développement intellectuel, la production artistique ou les bonnes manières d'un individu ou d'une certaine élite bourgeoise et urbaine d'une société¹⁶ », recouvre un champ notionnel très vaste. Il est impossible de séparer l'enseignement de la langue de la culture que cette langue véhicule, c'est pourquoi on parle aujourd'hui de l'enseignement des langues/cultures vu le caractère culturel de la langue.

Quant à la notion d'interculturel, elle est primordiale dans le processus d'enseignement/apprentissage des langues étrangères. Une fois que l'on apprend une langue, on apprend en même temps l'interculturalité. Il faut qu'il y ait une certaine « prise de conscience interculturelle » qui permettrait aux locuteurs de développer leur personnalité sur divers niveaux en (re)connaissant l'Autre. Selon les concepteurs du CECR¹⁷, cette prise de conscience interculturel concerne le savoir socio-culturel qui englobe :

- La vie quotidienne,
- Les conditions de vie,
- Les relations interpersonnelles,
- Les valeurs, les croyances et les comportements,
- Le langage du corps, le savoir vivre,
- Les comportements rituels.

Enfin, la compétence interculturelle n'est pas séparée des autres compétences qui font partie du processus d'enseignement/apprentissage de la langue étrangère. C'est une compétence qui fait partie de la construction de l'identité de l'individu.

Ce sont, en réalité, les identités des individus qui entrent en contact dans toute communication linguistique. Et pour que cette dernière soit réussie, il faut qu'il y ait une compréhension interculturelle s'établissant entre ces identités.

Même les patrons sonores d'une langue sont révélateurs d'une certaine culture. Ils reflètent la langue de l'Autre, la culture de l'Autre, l'Autre tout court. Autrement dit, on reconnaît la langue française par sa prononciation « claire » et surtout par son accent.

Enfin, nous dirons que lorsque les sons français sont articulés par un arabophone, ils seront perçus différemment ce qui pourrait dévoiler une certaine appartenance socioculturelle puisque la culture de l'apprenant sera en contact avec la culture de cette langue. C'est juste d'après leur réalisation que les sujets arabophones (dont les Algériens) seront identifiés : leur production des sons français comporte des éléments identificateurs et des significations (indices involontaires et signaux volontaires¹⁸).

Conclusion

Ce travail aborde l'aspect de prononciation mis en relation avec un comportement humain de la part des individus partageant la même langue et appartenant à la même communauté linguistique ainsi que le phénomène de variation qui dépend de l'aspect socio-culturel.

Stéréotypes, interculturel et variation dans la prononciation du FLÉ par des locuteurs algériens

Dans notre société, on voit la langue française selon deux angles : pour certains c'est une langue littéraire et culturelle, de prestige et de la mode, langue des classes favorisées et des intellectuels, langue qui nous garantit une réussite sociale ; mais aussi et en contrepartie c'est la langue du colonisateur, image liée à l'histoire coloniale de la France en Algérie. Ce sont ces représentations qui vont gérer le comportement des Algériens lorsqu'ils apprennent cette langue étrangère.

Le fait d'accepter de prononcer les sons de cette langue montre que l'apprenant accepte de s'ouvrir à la différence phonétique. Accepter cette différence phonétique (entre les deux systèmes linguistiques en contact) est déjà une culture qui touche à la personnalité de l'apprenant et qui a besoin d'une certaine souplesse de sa part à moins qu'elle ne représente aucun « risque identitaire » puisque la manière dont on parle est une expression de notre identité. Sachant que toute nouveauté fait peur et on s'habitue peu à peu à la prononciation d'une nouvelle langue, comme le pensent les spécialistes en phonétique.

En guise de conclusion, il faut admettre que les individus ne parlent pas de la même manière dans toutes les circonstances. En d'autres termes, un même locuteur produit différemment la langue en fonction

de plusieurs facteurs. L'usage de la langue dépend des éléments linguistiques et surtout extralinguistiques qui gouvernent cette variation en matière de prononciation.

C'est dans le but d'expliquer le phénomène de variation en phonétique que nous avons mené ce travail. Notre objectif étant de souligner que les auditeurs (interlocuteurs en général) sont subjectifs dans leur perception du message sonore. Cette perception est dictée par la manière dont le phonateur articule les sons de la langue mais aussi selon leur façon de percevoir et d'interpréter les sons.

Nous dirons, enfin, que malgré qu'elle constitue une compétence primordiale, la compétence phonétique ou phonologique n'est qu'une compétence parmi d'autres et elle ne peut, en elle seule, refléter le niveau du sujet parlant.

Bibliographie succincte :

DETEY, S. RACINE, I. KAWAGUCHI, Y. EYCHENNE, J. (dir). (2016) « La prononciation du français dans le monde. Du natif à l'apprenant ». Paris : CLE International. 264 p.

LAURET, Bertrand. (2007) « Enseigner la prononciation du français : questions et outils ». Paris : Hachette. 192 p.

LÉON, Pierre. (1993) « Précis de phonostylistique. Parole et expressivité ». Paris : NATHAN. 335 p.

RAHAL, Safia. La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? Communication donnée au Colloque « Ethique et nouvelles technologies. L'appropriation des savoirs en question ». Organisé par l'agence universitaire de la Francophonie. 25 et 26 septembre 2001. Beyrouth. Liban. Voir <http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001>.

RENARD, Raymond. Et al. (2002) « Apprentissage d'une langue étrangère/seconde :2/ La méthode verbo-tonale ». Belgique : De Boeck. 333 p.

ROBERT, Jean-Pierre. (2008) « Dictionnaire pratique de didactique du FLE ». Paris : OPHRYS. 224 p.

¹- B. Lauret, Enseigner la prononciation du français : questions et outils. P. 34

² -M. Billières, apprentissage d'une langue étrangère/seconde :2-la méthode verbo-tonale, p. 39

³ -S. Detey, I. Racine, Y. Kawaguchi, J. Eychenne, La prononciation du français dans le monde, p.22

⁴ -Op. cit., p15

⁵- Cité par J-P. Robert, Dictionnaire pratique de didactique du FLE. P. 164

⁶ -Ibid. p36

⁷-Op. cit., p. 51

⁸ -B. Lauret. P. 34

⁹- P. Léon. Précis de phonostylistique Parole et expressivité, p. 21

¹⁰- Ibid. p.36

¹¹ -P. Léon, Précis de phonostylistique. Parole et expressivité, p10

¹²- Ibid. p.23

¹³ -Ibid. p.23

¹⁴ -Ibid. pp.23-24

¹⁵ -S. Rahal, dans « la francophonie en Algérie : mythe ou réalité ? », parle de trois types de francophones en Algérie : les vrais francophones, les francophones occasionnels et les francophones passifs.

¹⁶ -J-P. Robert, dictionnaire pratique de didactique du FLE, p. 58

¹⁷ - Ibid. p. 58

¹⁸- Pour en savoir plus, voir P. Léon, Précis de phonostylistique.
Parole et expressivité, pp. 5,6